



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**COMMISSION DE LA TRANSPARENCE**

AVIS

20 octobre 2010

Examen du dossier de la spécialité inscrite pour une durée de 5 ans à compter du 31 décembre 2005 (JO du 28 avril 2006)

**ARNICA BOIRON, pommade**  
**Tube de 20 g (314 587-4)**

**Laboratoire BOIRON**

arnica montana pour préparations homéopathiques

Code ATC : V03AX

Date de l'AMM : 23/05/1973

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Direction de l'Evaluation Médicale, Economique et de Santé Publique

## 1 CARACTERISTIQUES DU MEDICAMENT

### 1.1. Principe actif

arnica montana pour préparations homéopathiques

### 1.2. Indication

Médicament homéopathique sans indication thérapeutique et sans posologie, cette dernière étant déterminée par le médecin lors de sa prescription au vu des propriétés thérapeutiques des principes actifs et de la pathologie à traiter.

## 2 MEDICAMENTS COMPARABLES

### 2.1. Classement ATC

V : DIVERS  
V03 : TOUS AUTRES MEDICAMENTS  
V03A : TOUS AUTRES MEDICAMENTS  
V03AX : AUTRES MEDICAMENTS

### 2.2. Médicaments de même classe pharmaco-thérapeutique

Cette spécialité ne disposant pas d'indication thérapeutique, les médicaments comparables ou ayant la même visée thérapeutique ne peuvent être précisés.

## 3 REACTUALISATION DES DONNEES DISPONIBLES DEPUIS LE PRECEDENT AVIS

Aucune nouvelle donnée clinique n'a été fournie par la firme.

## 4 DONNEES SUR L'UTILISATION DU MEDICAMENT

Cette spécialité n'est pas suffisamment prescrite pour disposer d'informations pertinentes sur ses modalités d'utilisation.

## 5 SERVICE MEDICAL RENDU ET RECOMMANDATIONS

En l'absence d'indication précise, le caractère habituel de gravité, le rapport efficacité/effets indésirables, la place dans la stratégie thérapeutique et l'intérêt en termes de santé publique de cette spécialité ne peuvent être précisés.

Par conséquent, la Commission de la Transparence ne peut se prononcer sur le service médical rendu par cette spécialité.